



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

matériel électrique et électronique

Question écrite n° 21741

Texte de la question

M. Philippe Tourtelier appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les conséquences de la stratégie du groupe Thomson dans la région rennaise. Au préalable, il précise que l'actionnaire principal de ce groupe est l'État, avec 20 % du capital. Il rappelle que Thomson a réalisé un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros en 2002 avec, selon la direction elle-même « une année record en termes de résultat d'exploitation, de résultat net et de trésorerie ». Les dirigeants du groupe envisagent pour 2003 de meilleurs résultats encore, ce dont il se félicite. En effet, avec quatre filiales sur Rennes, le poids de Thomson est très important : environ 750 salariés, sans compter les nombreux prestataires extérieurs. Cependant, depuis quelques années, les perspectives pour l'emploi ne sont pas proportionnelles aux résultats financiers et des licenciements sont régulièrement annoncés. En fin d'année dernière, la direction a fermé le centre de recherche et développement de la filiale Thomson Multimédia Broadband France (TMBF), soit 45 personnes, principalement des ingénieurs, spécialisés dans les modems DSL Internet haut débit. Une seconde filiale, Thomson Multimédia R & D France (TMM), qui développe des décodeurs numériques, s'attend aujourd'hui à 60 suppressions de postes... Ces restructurations ont un goût amer, au vu des performances du groupe et surtout des compétences des personnels de l'agglomération rennaise. Il est difficile pour les salariés, leurs familles, les entreprises de sous-traitance, l'économie régionale, les élus locaux de comprendre l'inertie de l'État, actionnaire principal. Il souhaite en conséquence connaître les positions prises au sein de la direction, par les représentants de l'État. Il lui semble légitime de s'interroger sur la stratégie du groupe, particulièrement en matière de recherche et développement, synonyme d'avenir en termes de production et de diversification en Bretagne. S'il comprend qu'un secteur puisse connaître une période de récession et l'entreprise s'adapter, il s'étonne que le principal actionnaire donne l'impression d'accepter sans réagir des « délocalisations » lourdes de conséquences. Par ailleurs, la télévision numérique terrestre (TNT), support numérique qui permettra notamment de recevoir plusieurs dizaines de chaînes TV en France en décembre 2004, est en phase de développement. Il lui rappelle que Thomson, et en particulier le site de Rennes, dispose de grandes compétences en la matière. Ainsi, il lui demande d'expliquer les positions de l'État, de prendre des mesures en faveur de l'activité rennaise de Thomson en favorisant, par exemple, la TNT, qui constitue une diversification porteuse d'avenir.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Tourtelier](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21741

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juillet 2003, page 5515